

Mairie de Jaunay

L'an autout
 Naugé

Arrondissement communal de poitiers du troisième jour du mois
 de outubro au oize de la république française
 acte de naissance de jeune autome Naugé né d'hier a
 quatre heures de la nuit d'autome Naugé Bordier au moulin et la pro
 et de jeune Chimbault marié demeurant au village de Chinge
 commune de Jaunay. Dept. de la Vienne.
 Le Sieur Benfant a été reconnu être masculin
 Premier témoin jeune petit domestique âgé de vingt
 deux ans demeurant au Bourg de Jaunay Dept. de la Vienne
 Second témoin jeune Joseph Benfant âgé de trente
 deux ans demeurant au Bourg de Jaunay. Dept. de la Vienne
 Sur la requête de ce sieur Benfant par autome Naugé père
 de Benfant qui a déclaré sa savoir signer ainsi que les
 témoins de ce lieu
 ont été admis la loi par messieurs Gallotier adjoint
 de la commune de Jaunay faisant les fonctions de officier
 public de l'état civil approuvé un mot en arbitrage pour valoir
 Gallotier

Jaunay-Clan (Vienne, France) - Naissances - (1802-1812)